

TECHNIQUE PAIE « L'épargne salariale »

- **Public** : Collaborateurs et responsables des pôles sociaux
- **Durée** : 1 jour (7h)
- **Lieu** : Présentiel (Ces informations sont indiquées sur le catalogue en ligne : <https://tipso.mp-formation.fr/>)
- **Prérequis** : Avoir une des fonctions indiquées dans la liste des publics.
- **Formateur** : Céline Palmade et Sylvain Battisti / Sophie ISOUX et Fabien Lahaille (selon les groupes) : @COM
Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.
- **Tarif** : 300€HT

Objectifs :

A l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure de :

- Acquérir les connaissances techniques relatives à la thématique abordée
- Être capable d'appliquer lesdites connaissances à ses dossiers, en fonction des situations rencontrées
- Maîtriser l'application logicielle
- Être capable d'expliquer à ses clients et aux éventuels contrôleurs, les méthodes pratiquées relatives à cette thématique

Contenu détaillé :

MATIN – 4h00

Début 8h30

Introduction (20 min)

- Présentation du sujet
- Historique
- Objectifs
- Déroulement de la journée

Test de connaissances : TTMC ? (15 min)

1- PARTICIPATION ET INTERESSEMENT (LES DISPOSITIFS CREANT DE L'EPARGNE) (85min)

1.1 Caractéristiques

1.1.1 Définitions

1.1.2 Distinctions

1.1.3 Caractéristiques communes

1.1.4 Caractéristiques spécifiques

Quizz

1.2 Mise en place

1.2.1 Champ d'application

1.2.2 Modalités de mise en place

1.3 Contenu

1.3.1 Clauses obligatoires

1.3.2 Clauses facultatives

1.3.3 Clauses interdites

1.3.4 Focus ...

1.4 Formalités et formalisme

1.4.1 Formalités juridiques

1.4.2 Formalisme

10h30 (Pause 10 min)

1.5 Régime social et fiscal (60min)

1.6 Application dans SILAE

1.6.1 Principe

1.6.2 Créer un accord d'épargne salariale

1.6.3 Créer une prime d'épargne salariale (Participation ou Intéressement)

1.6.4 Verser une prime d'intéressement : versement direct

2- LES PLANS D'EPARGNE (LES DISPOSITIFS DE PLACEMENT DE L'EPARGNE) (50min)

2.1 Glossaire

2.2 L'essentiel du plan d'épargne

2.3 Application dans SILAE

2.3.1 Verser une prime sur un PEE

2.3.2 Verser une prime sur un PERCO

2.3.3 Gérer l'abondement

2.3.4 Les autres versements

2.3.5 Le plan d'épargne libre

12h30

Pause déjeuner (60 min)

APRES MIDI – 3h00

Début 13h30

Feed back (20 min)

« Quizz des autres »

3- CAS PRATIQUE 1 (90min)

15h20 (Pause 10 min)

4- CAS PRATIQUE 2 (40min)

Fil rouge : TTMC 2 ? (20 min)

Fin 16h30

Pédagogie et Évaluation :

Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs et savoirs faire. Cette formation se déroulera sous forme de support de cours, diaporama, fiches techniques.

Le contrôle de connaissances se fera, en amont par un Quizz de « pré-formation » ; au cours de la formation (questionnement de l'animateur, Quizz ou cas pratique) et à la fin par la réalisation en ligne d'un QCM d'évaluation.

Les supports de formation (diaporama, fiches techniques) seront téléchargeables et remis aux participants un par lien hypertexte lors de la convocation.

Modalité d'organisation, et d'accompagnement de la session en présentiel :

Le nombre de participant est volontairement limité.

L'animation fait l'objet d'un soin particulier afin de favoriser les échanges.

Les salles de formation sont équipées du matériel pédagogique nécessaires (vidéoprojecteur, accès wifi, paperboard...) au bon déroulement de la formation.

Elles sont adaptées et accessibles aux personnes handicapées.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

La feuille de présence sera signée, grâce à un lien de connexion qui sera transmis directement par mail aux participants le jour J de la formation.

Accessibilité handicap :

Pour toute demande relative aux conditions d'accueil et d'accès des participants en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez votre référent handicap ; Sandy Soriano au 05.53.49.88.21 ou sandy.soriano@acomexpertise.com